

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES AT
ARRONDISSEMENT DE PA**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE

ABSENTS/EXCUSES : Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. DESPLAT), M. MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. VIVES

21-26 - MISE EN ŒUVRE D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT AVEC UN VOILET RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) SUR LE CENTRE D'ORTHEZ : APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION 2021 - 2026

Rapport présenté par Monsieur le Maire :

Par délibération du 24 juin 2019, la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, en co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne (délibération du 26 juin 2019), a décidé de lancer la réalisation d'une étude préopérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sur le centre ancien d'Orthez (OPAH-RU) conformément aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCLO adopté le 12 décembre 2016.

L'objectif de ce projet est de travailler sur la requalification du centre-ville d'Orthez pour inverser les tendances de dévitalisation observées et ainsi redonner de l'attractivité à la ville qui assure un rôle central pour son bassin de vie et l'ensemble de l'intercommunalité.

Les questions de mal logement, d'indécence et la vacance du parc ancien sont des problématiques clés de l'attractivité du cœur de ville.

Aussi, l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU a permis d'évaluer l'opportunité, les conditions d'un nouveau dispositif et de dessiner une stratégie opérationnelle portée par la communauté de communes de Lacq-Orthez et la ville d'Orthez en faveur de la requalification de son centre ancien. L'étude pré-opérationnelle recommande de mener à bien un projet d'OPAH-RU sur le centre-ancien d'Orthez afin de traiter les problématiques spécifiques repérées d'habitat indécemment, de vacance, de petites copropriétés non structurées potentiellement fragiles et dégradées et de revitalisation.

Les axes stratégiques suivants sont retenus en matière de politique d'habitat :

- améliorer durablement les conditions d'habitabilité des propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes ou des logements destinés à la location à loyers maîtrisés,
- conserver un équilibre entre le parc locatif et l'amélioration du parc propriétaires occupants,
- mobiliser le parc vacant afin de produire des logements attractifs, innovants et adaptés aux budgets des ménages tout en proposant une mixité résidentielle,
- initier, circonscrire et étudier la faisabilité d'actions coercitives en faveur de la lutte contre l'habitat dégradé et les situations d'indécence.

Sur la durée de l'opération (2021-2026), l'OPAH-RU vise à atteindre l'amélioration de 125 logements et l'accompagnement de 5 copropriétés :

- 50 logements de propriétaires occupants,
- 70 logements de propriétaires bailleurs,
- 5 repérages et accompagnement de copropriétés.

En parallèle à ces objectifs, une opération en faveur du traitement des façades sera lancée par la ville et des actions sur le commerce, les espaces publics et sur les logements diversifiés (déconventionnés, logements publics locatifs ou en accession) seront mises en œuvre prioritairement sur le périmètre de l'OPAH-RU.

Cette opération sera formalisée dans une convention d'OPAH-RU entre la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, maître d'ouvrage, la Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne, L'État, l'Anah, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Banque des Territoires et la SACICAP Procvivis Aquitaine Sud (annexe).

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez s'engage à mettre en place et à financer une équipe opérationnelle de suivi-animation pour atteindre les objectifs fixés et pour appuyer l'intervention réalisée en régie par l'équipe du guichet unique Habitat-Energie, partie prenante de la mise en œuvre de l'OPAH-RU. Afin d'assurer l'ensemble des missions qui lui incombent, l'équipe du guichet unique de la CCLO sera renforcée par l'intermédiaire du recrutement d'un(e) chargé(e) de mission contractuel(le) sur la durée de l'OPAH-RU.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le projet de convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain du centre d'Orthez ci-après annexé,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures en vue de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 13 avril 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Affiché en Mairie le **22 AVR. 2021**

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON

